

Leçon n°9. Les particularités géographiques en généalogie



1 – En France Paris : S'il est rare d'avoir des ancêtres parisiens depuis la nuit des temps, il l'est beaucoup moins rare d'y retrouver, notamment au XIXe siècle, des ancêtres partis y tenter leur chance. La capitale de la France, de tout temps, a toujours attiré les provinciaux : bougnats d'Auvergne, maçons de la Creuse, Bretons [...]

1 – En France

Paris :

S'il est rare d'avoir des ancêtres parisiens depuis la nuit des temps, il l'est beaucoup moins rare d'y retrouver, notamment au XIXe siècle, des ancêtres partis y tenter leur chance. La capitale de la France, de tout temps, a toujours attiré les provinciaux : bougnats d'Auvergne, maçons de la Creuse, Bretons émigrés en masse à la fin du XIXe siècle, étrangers, la ville a été fréquentée par des populations nombreuses et variées, certains migrants n'étant restés que quelques années, d'autres s'y étant installés sur plusieurs générations.

L'histoire de Paris est malheureusement marquée d'un drame humain dont les conséquences ont été lourdes pour les généalogistes : la Commune de Paris en 1871, gigantesque émeute de toute la ville protestant contre la défaite avouée du gouvernement Français face à la Prusse, à l'issue du conflit déclenché par Napoléon III en 1870. Mise à feu et à sang, avec une répression terrible, de nombreux bâtiments ont été détruits et parmi eux, l'Hôtel de Ville qui renfermait tous les registres d'état-civil, et le Palais de Justice qui contenait les doubles de ces mêmes registres. Malgré une reconstitution partielle lancée à grande échelle dans les années qui suivirent, et la sauvegarde de quelques registres, c'est à un problème majeur d'absence de sources que se heurtent les généalogistes.

Pas non plus de recensements à leur disposition, les premiers ayant eu lieu en 1906 du fait de la taille de la ville. Inutile d'évoquer les listes électorales à une époque où le suffrage universel n'existe pas, et ce ne sont pas les registres matricules militaires qui peuvent offrir une solution.

C'est donc vers les archives notariales que le généalogiste va devoir se tourner très vite, dès avant 1860, et l'on imagine aisément le nombre de notaires qu'il pouvait y avoir à Paris. Tout l'art est de retrouver l'étude de notaire de la famille que l'on souhaite étudier.

Ensuite on peut facilement, soit directement demander l'acte, soit consulter le répertoire du notaire. Les actes les plus intéressants sont les inventaires après décès, les contrats de mariage et les partages. Ces recherches devront se faire aux Archives Nationales (pour plus d'informations, consultez [GeneaWiki](#))

> *Voyez notre note complète “les recherches généalogiques à Paris”*

L'Alsace-Lorraine :

> *Voyez notre note complète “les recherches généalogiques en Alsace-Lorraine”*

Le département actuel des Alpes-Maritimes a été créé une première fois à la Révolution pour une période qui a duré de 1793 à 1814. Ce département était auparavant à moitié Français, du côté de la rive Ouest du Var. Après la chute de Napoléon, la partie orientale du Comté de Nice est passée sous domination Sarde. C'est à la suite d'un plébiscite, en 1860, que le Comté de Nice se détache du Royaume de Sardaigne, que l'on nomme désormais royaume d'Italie.

Le Comté de Nice est rattaché au Var, et acquiert son nom définitif d'Alpes-Maritimes, repoussant au passage ses limites jusqu'à l'Esterel en intégrant le canton de Grasse, dans l'ancien Var. Les recherches dans la région présentent des difficultés non pas tant par le fait que les actes sont écrits en italien dans l'ancien Comté de Nice, mais surtout parce que, terre de migration, de nombreuses familles ont leurs racines en Italie, et que les recherches se trouvent vite bloquées.

Le pays basque :

> *Voyez notre note complète “[les recherches généalogiques au pays basque](#)“*

2 – À l'étranger

La France a toujours été un pays au fort taux de migration, il n'est donc pas rare de rencontrer des ancêtres originaires de pays limitrophes ou plus lointains : aux frontières, on trouve de nombreux Espagnols dans le pays basque, de nombreux Italiens sur la Côte d'Azur, beaucoup de Belges dans le Nord, des Suisses en Franche-Comté et des Allemands en Alsace... mais aussi des Italiens marchands de soieries en Alsace, des Espagnols en Franche-Comté, ancienne terre espagnole et des personnes originaires de toute la Méditerranée dans les anciennes colonies Françaises, sans compter l'émigration plus récente avec l'afflux de Polonais ou de Portugais par exemple.

Et bien entendu, des cas particuliers innombrables et/ou improbables : le soldat espagnol capturé par Napoléon, le négociant russe installé en Picardie, le marin suédois qui fonde une famille en Normandie, l'artiste anglais attiré par Paris... tous, restés en France ou seulement l'un de leurs descendants.

Évoquer les recherches dans tous les pays du monde est impossible ici, nous nous bornerons donc à vous donner une série de liens utiles pour les pays principaux :

- [Belgique](#) (tutoriel détaillé)
- [Suisse](#)
- [Italie](#)
- [Espagne](#)
- Allemagne – voir notre note complète : [“les recherches généalogiques en Allemagne”](#)
- [Pologne](#)
- [Algérie](#)

Et pour une liste non exhaustive de ces pays et d'autres :

http://fr.geneawiki.com/index.php/Catégorie:Recherches_à_l'étranger

> [leçon n°1 : qu'est-ce qui m'attend ?](#)

> [leçon n°2 : ce qu'il faut savoir](#)

> [leçon n°3 : collecter et organiser](#)

> [leçon n°4 : interroger les vivants](#)

> [leçon n°5 : comment retrouver la naissance, le mariage et le décès de ses ancêtres ?](#)

> [leçon n°6 : Les archives à ne pas négliger quand on fait son arbre généalogique](#)

> [leçon n°7 : Ou chercher ses ancêtres, dans quels dépôts d'archives ?](#)

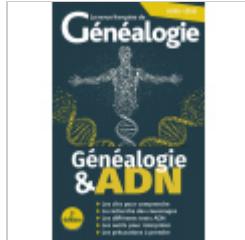
> [leçon n°8 : Généalogie, Internet et partage](#)

> [leçon n°10 : vos ancêtres et la religion](#)

> [leçon n°11 : Finaliser une recherche généalogique](#)

[< Retour guide généalogique](#)

Notre recommandation



[Généalogie & ADN](#)

9,90 €

[Voir le produit](#)

[Voir toute la boutique](#)

Retrouvez vos ancêtres !



Remplissez quelques informations sur votre famille : nous cherchons en temps réel votre arbre généalogique !

[**Trouver ma généalogie**](#)

Voir aussi

[Blog Geneanet](#)

[Origine des noms de famille](#)

[Origine des prénoms](#)

[Histoire des métiers](#)

[Cartes postales](#)

Geneanet respecte les généalogistes : vous restez intégralement propriétaire de votre arbre généalogique et des documents que vous partagez sur Geneanet ([voir plus](#))

